

# SYNTHESE DE L'ÉCRITURE ET DE L'ÉVALUATION D'UNE PROPOSITION

Les PCN Climat-Energie et Transports ont organisé deux webinaires en lien avec processus d'écriture et d'évaluation d'une proposition sous Horizon Europe. Un seul des deux événements est [disponible en replay ici](#). Cette fiche pratique vise à synthétiser et mettre en avant les principaux messages issus de ces deux webinaires.

## ❖ En amont de la préparation de la proposition

### Identifier de futures opportunités

1. Avoir accès à l'information grise
  - Participer aux GTN (Groupes Nationaux Thématiques, sous réserve)
  - S'impliquer dans des réseaux, partenariats européens, et autres...
2. Identifier les appels à projets pertinents pour sa structure & créer un groupe de travail capable de mobiliser ses acteurs
3. Identifier des partenaires ou coordinateurs potentiels
  - En analysant les projets lauréats sur CORDIS et en identifiant les partenaires de ces projets
  - Via le PCN et ses outils : <https://www.horizon-europe.gouv.fr/recherches-de-partenaires-et-offres-de-competences-sur-les-thematiques-climatenergie-27650>
  - Via le portail de la CE : <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/how-to-participate/partner-search>
  - Effectuer les démarches administratives nécessaires (PIC, LEAR...) : <https://www.horizon-europe.gouv.fr/les-videos-du-pcn-juridique-et-financier-29801>
  - Consulter la FAQ : <https://www.horizon-europe.gouv.fr/faq-les-grands-principes-d-horizon-europe>
  - Revoir le webinaire Jurfin sur une candidature réussie : <https://www.horizon-europe.gouv.fr/retour-d-experience-de-laureats-pour-une-proposition-reussie-dans-horizon-europe-29318>

## ❖ Durant la préparation de la proposition

### Excellence

#### 1) Objectifs et ambition

- *Utiliser des critères SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels) pour définir les objectifs et les indicateurs clés de performance du projet*
- *S'assurer de la pertinence et clarté des objectifs et de leur alignement vis-à-vis de l'appel visé*
- *Viser un projet ambitieux, qui aille au-delà de l'état de l'art, tout en restant réalistes en termes d'actions envisagées*
- *Démontrer l'aspect innovant (nouveaux produits, services, modèles d'organisation...)*
- *Mettre en avant les liens avec des projets déjà financés et les politiques européennes pertinentes (analyser les projets déjà financés sur une thématique proche)*
- *Vérifier la conformité entre la maturité du projet et la description de l'appel et s'assurer de la cohérence avec les TRL attendus à la fin du projet (être vigilant si appel IA ou RIA)*

#### 2) Concept et méthodologie scientifique

- *Rendre compte de la clarté et de la solidité méthodologique (les concepts, modèles, hypothèses sur lesquels s'appuie le travail sont-ils clairs, solides, crédibles, bien identifiés et expliqués...?)*
- *Accorder une attention particulière à la dimension du genre dans les contenus de R&I et favoriser l'engagement actif des citoyens*
- *Intégrer des pratiques de « l'open science » dans la méthodologie et gérer les données selon les principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable : les données sont-elles accessibles et vérifiables ?)*
- *Le cas échéant, intégrer les Sciences Humanistes et Sociales (SHS) dès la conception méthodologique : la contribution des SHS doit être pertinente et cohérente*

### Impact

#### 1) Les chemins pour atteindre l'impact

- *Insister sur la crédibilité des résultats attendus (outcomes) durant ou juste après la fin du projet et des retombées (impacts) à plus long terme (tels que spécifiés dans le programme de travail)*
- *Décrire précisément le chemin logique de toutes les mesures qui permettront d'atteindre et maximiser l'impact attendu*
- *Identifier les obstacles potentiels (comme par exemple les autres travaux de R&I au sein et au-delà d'Horizon Europe, l'environnement réglementaire, les marchés ciblés, le comportement des utilisateurs...) et proposer des mesures pour limiter ces barrières, ainsi que les éléments qui favoriseront la maximisation de l'impact*
- *Décrire les impacts négatifs potentiels sur l'environnement et proposer des mesures pour les maîtriser*
- *Quantifier de façon pertinente la contribution du projet aux résultats et aux retombées (impacts) attendus (rendre compte en termes d'échelle, c'est-à-dire de l'étendue probable des résultats et des impacts, par exemple, en termes de taille du groupe, public cible. Rendre également compte en termes d'importance, c'est-à-dire de la*

valeur de ces bénéfices, par exemple le nombre d'années de vie en bonne santé supplémentaires, les économies d'efficacité dans l'approvisionnement en énergie)

## 2) Dissémination, communication, exploitation des résultats

- Adapter les activités de diffusion, de valorisation des résultats pour chaque partenaire (industriel ou académique) et de communication à la nature du projet et s'assurer de la cohérence de ces activités avec le projet (les actions doivent être spécifiques au projet et non génériques)
- Intégrer des actions de diffusion et communication pendant et après la fin du projet (sachant que les actions de diffusion sont censées préparer le terrain pour la phase de valorisation, commerciale ou pas, des résultats du projet)
- Identifier les groupes et les publics cibles (communautés scientifiques, utilisateurs finaux, décideurs, grand public...)
- Si pertinent, intégrer une stratégie concernant la gestion et la valorisation de la propriété intellectuelle générée dans le cadre du projet
- Etre vigilant sur l'intérêt et la compétitivité de l'Union Européenne.

## Mise en œuvre

### 1) Plan de travail et ressources

- Elaborer un plan de travail de qualité, efficace et cohérent avec les activités du projet.
- Définir des lots de travaux (Work Packages) cohérents et logiquement interconnectés : indiquer les outils de mesure pour piloter le projet et ne pas confondre les livrables finaux (un produit, un support d'enregistrement, un objet matérialisé) avec les jalons (dates clés intermédiaires durant l'exécution du projet)
- Elaborer un plan détaillé des tâches et un budget équilibré (entre les différents Work Packages et au sein du consortium) et pertinent avec les activités envisagées
- Quantifier les activités et les résultats attendus
- Procéder à une allocation cohérente des ressources, conforme aux résultats attendus
- Construire une analyse des risques : identifier les risques, les quantifier (fréquence/gravité), proposer des mesures pour les corriger/atténuer (minimum d'un risque par Work Package)

### 2) Qualité du consortium

- S'assurer de la complémentarité des acteurs et de leurs expertises (avoir les connaissances disciplinaires et interdisciplinaires nécessaires pour la conduite du projet, dont SHS et « open science »).
- Définir clairement le rôle de chaque partenaire par rapport à ce qui est demandé dans le texte de l'appel à projet et les actions envisagées
- S'assurer d'avoir les compétences et les infrastructures nécessaires pour la réalisation du projet
- Couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur par rapport à ce qui est demandé dans le texte de l'appel à projet

## ❖ Après le dépôt de la proposition

### La vérification des conditions de participation

#### 1) Admissibilité

- Les propositions doivent être complètes et contenir toutes les parties et annexes obligatoires.
- Les propositions doivent être lisibles, accessibles et imprimables.
- Les propositions doivent inclure un plan pour la dissémination et l'exploitation des résultats, incluant les activités de communication (sauf exception mentionnée dans les conditions de l'appel et lors de la première proposition des appels en deux étapes).
- Le nombre maximal de pages autorisées dépend du type d'action (RIA et IA : 45 pages, CSA : 30 pages, sauf exception mentionnée dans le texte de l'appel)

#### 2) Eligibilité

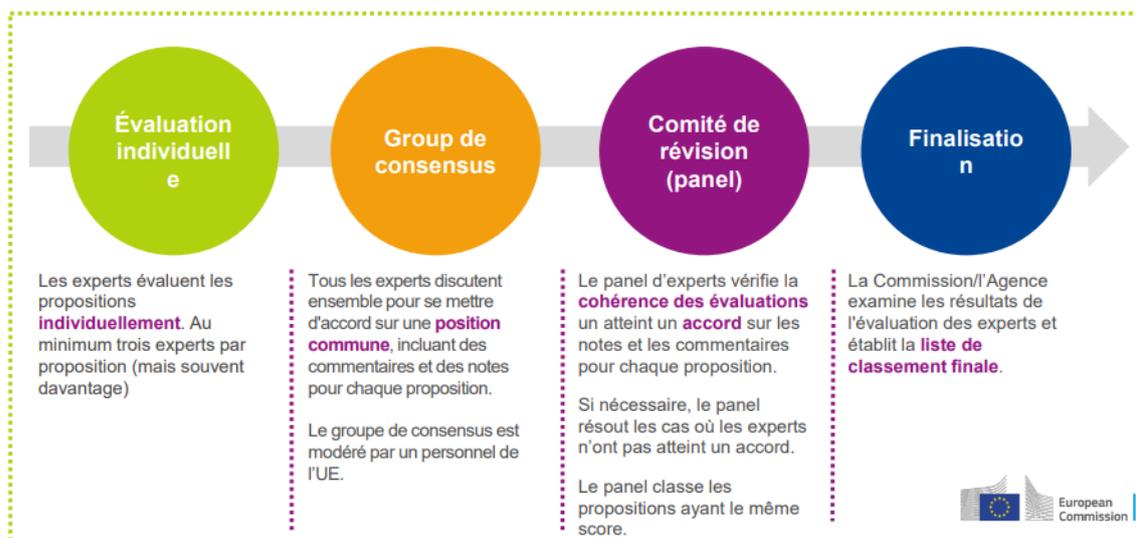
- Les activités éligibles sont celles décrites dans les conditions de l'appel à propositions.
- Le nombre minimal de partenaires est d'au moins 3 entités légales indépendantes établies dans un Etat membre ou un pays associé à Horizon Europe ([voir la liste des pays associés](#)), dont au moins une établie dans un Etat membre.
- Un « [gender equality plan](#) » doit avoir été mis en place (pour les entités publiques, les organisations de recherche et les établissements d'éducation supérieure).
- D'autres critères d'éligibilité peuvent éventuellement s'appliquer, ils seront alors mentionnés dans les conditions de l'appel.
- [Plus d'informations](#)

### Le processus d'évaluation

#### 1) L'évaluation



### Processus d'évaluation standard



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05

<https://www.horizon-europe.gouv.fr>

Fiche préparée par le PCN Climat & Energie (document non contraignant)

- *L'évaluation des propositions est menée par des experts indépendants.*
- *Les notes sont attribuées pour chaque partie "Excellence", "Impact" et "Qualité et efficacité de la mise en œuvre". Elles sont comprises entre 0 (« ne répond pas au critère ») et 5 (« excellent »). Des demi-points peuvent être accordés.*
- *Pour être dans la liste finale il faut obtenir au moins 3/5 à chaque critère et une note globale de 10/15.*
- *Le classement final des propositions de projet est défini en fonction de la note obtenue.*
- *En général, les 3 critères sont pondérés de la même façon sauf dans le cas des IA pour lesquelles le critère « impact » est pondéré d'un facteur 1,5.*

## 2) L'Évaluation Summary Report (ESR)

- *La phase d'évaluation dure jusqu'à 5 mois et se termine par la transmission de « l'Evaluation Summary Report – ESR ». Une fois la proposition retenue, la convention de subvention est signée dans un délai de 3 mois.*
- *L'ESR communique une note et un commentaire pour chaque critère d'évaluation, et offre :*
  - *Une évaluation claire et justifiée de la proposition*
  - *Un retour sur les forces et les faiblesses de la proposition*
  - *Une explication des lacunes, mais il ne communique pas de recommandations*
- *Bien que l'ESR clôture le processus d'évaluation, ce n'est pas un document à négliger :*
  - *Si le projet a été financé, il permet de s'attarder sur les éventuels points d'amélioration.*
  - *Si le projet n'a pas été financé, il sera structurant pour un éventuel re-dépôt et pour apprendre de ses erreurs.*

## ❖ Plus d'informations

---

- [Voir la rubrique concernant le montage, le dépôt et l'évaluation des propositions](#)
- [Consulter la FAQ d'Horizon Europe](#)
- [Consulter les pages des PCN Climat-Energie et Mobilité](#)